

La gauche s'installe

Autor(en): **Gavillet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **34 (1997)**

Heft 1318

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1015274>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La gauche s'installe

Le week-end d'élections communales dans le canton de Vaud a mis en évidence comme à Genève, une avancée de la gauche.

Les situations sont pourtant différentes. A Lausanne par exemple, la gauche hérite du travail d'Yvette Jaggi.

Analyses.

GENÈVE AVAIT MIS en selle la gauche aux élections cantonales, qu'en serait-il dans le canton de Vaud aux élections communales? L'observateur pouvait préciser l'enjeu. À Genève s'est exprimé, contre la monopolisation du pouvoir par le centre droit, un souhait sinon d'alternance du moins de balancier. La situation vaudoise est différente: la gauche est majoritaire au Conseil d'État, et bien assise depuis huit ans à Lausanne sur la base d'une alliance élargie: rouge, rose, vert. L'inquiétude latente s'exprimerait-elle par une tendance à l'alternance au profit de la droite ou éventuellement, vu la faiblesse de l'opposition à Lausanne, par une dispersion plus grande sur les candidatures de combat et donc une érosion de la majorité?

Poussée à gauche

La réponse est très claire, à Lausanne, où la gauche se renforce; les principales villes du canton, avec les nuances qu'il faut apporter en fonction des situations locales, confirment la ten-

dance. À relever le tassement libéral symbolisé par l'incapacité de ce parti à reprendre pied à Lausanne. Il y a donc bien, selon la formule usuelle, «poussée à gauche».

Quelle explication? Vu l'importante majorité du centre droit au Grand Conseil, vu la longue domination radicale, l'électeur perçoit le canton comme étant encore à conquérir par la gauche. Le balancier n'est pas au bout de sa course et pas en situation de retour.

Soulignons encore qu'à Lausanne la campagne fut étonnamment plate. Alors qu'on aurait pu imaginer que l'opposition joue son rôle, ses critiques et contre-propositions étaient soit nulles, soit ne correspondaient pas aux véritables préoccupations de la population. Des slogans ringards du style «Avoir le courage d'entreprendre» propres à culminer dans le fameux «le futur est notre avenir» n'en tiennent pas lieu.

Et belle satisfaction pour Yvette Jaggi de remettre à ses successeurs la machine en bon état de marche. ag

YVETTE JAGGI peut enregistrer avec une légitime satisfaction la transmission à la relève d'une majorité municipale en bon état de marche. Car une des tâches cardinales d'un responsable politique est d'assurer, non pas simplement sa succession, mais la continuité. C'est donc réussi politiquement.

Le destin d'Yvette Jaggi a été de marquer de sa personnalité des étapes importantes de l'évolution de notre société vaudoise. D'abord la prise de conscience des consommatrices, découvrant leur pouvoir face au marché et à la publicité qui en dore l'image. Puis les avancées du mouvement féministe, si lentes chez nous, qu'il est possible, comme en escalade, de réaliser encore des premières. Première du Conseil des États par la face vaudoise. Première de la syndication à Lausanne, avec enchaînement doublé (triplé). Premier-ère se réfère à une classification ou une chronologie. Être la première, dans les deux sens du terme, en rang et en temps, fut – est l'ambition d'Yvette Jaggi. Il y a encore, pour une première, des parois vierges.

Brèves

LA POUDRERIE D'AUBONNE, privatisée, va continuer de produire de la poudre noire pour usages civils. Construite en 1853, en vertu de la Loi fédérale sur le droit régalién de la poudre à canon, mai 1849, elle existait en exécution de l'art.38 de la Constitution fédérale de 1848. C'était la fin des monopoles cantonaux et une mesure fiscale qui devait permettre la couverture des dépenses de la Confédération. C'est pourquoi la régie fédérale des poudres était subordonnée au Département des finances. D'une étude, publiée en 1979 dans le *Bulletin de l'Intendance du matériel de guerre*, on apprend que le canton de Vaud disposait depuis 1813 d'une poudrerie à Echandens, au bord de la Venoge. Plusieurs explosions faisant des victimes furent déplorées dans cet établissement.

Il existait également en Suisse d'autres poudrières cantonales ou privées (à Sion celle des poudriers Calpini et fils). Elles furent nationalisées par la Confédération. cjp